

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

Présent(s) : 143

Représenté(s) : 28

Votant(s) : 171

Excusé(s) : 35

Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

SEANCE DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019

Le jeudi 19 décembre 2019 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 13 décembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Victor BARBOSA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Luc BZDAK, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Patrice CHRETIEN, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Patrick DAHLEM, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCQUE, Mme Christine FRANZIN, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, M. Charles GERMAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, M. Guy LECOMTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, M. Frédéric MASSONOT, M. Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Jean-Pierre PINON, M. Francis PINON, M. Claude PIQUARD, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAUX, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Michel SUPLY, M. André TETENOIRE, M. Alain TOULLEC, M. Gérard TROCMEZ, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN, M. Paul-Vincent ARISTON (suppléant de M. Bruno ARISTON), M. Dominique BESSON (suppléant de M. Damien GIRARD), M. Jean-Pierre PALADINI (suppléant de M. Jean-Jacques GOUAULT), M. Roger DE VREESE (suppléant de M. André HUBERT), Mme Lucie POLLET (suppléant de Mme Nathalie VITU)

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Louis-Michel CAQUOT, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Christine FRANZIN, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Hervé CHEF a donné pouvoir à Jean LETISSIER, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Jean-Claude CLADEL a donné pouvoir à Claude PIQUARD, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Pascal LABELLE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Caroline BARRÉ, Mme Anne-Marie GERMAIN a donné pouvoir à André SECONDE, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Gérard TROCMEZ, M. Alain HIRAULT a donné pouvoir à Jean-Louis GADRET, M. Didier HOUDELET a donné pouvoir à Vincent VERSTRAETE, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, Mme Michelle LARRERE a donné pouvoir à Jean-Claude PHILIPOT, M. Christian LASSALLE a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Cédric LATTUADA a donné pouvoir à Saïda BERTHELOT, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Annie PERRARD, Mme Catherine MALAISÉ a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, Mme Nathalie MALMBERG a donné pouvoir à Laurence DELVINCOURT, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, M. Franck NOEL a donné pouvoir à Stéphane LANG, Mme Sylvie PORET a donné pouvoir à René DESSAINT, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Elizabeth VASSEUR, Mme Valérie PRILLIEUX a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Philippe SOTER a donné pouvoir à Jean-Pierre GRISOUARD

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, M. Eric AMMEUX, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, M. Jacques BOURGOGNE, Mme Nicole CHOVET, M. Laurent COLAS, Mme Valérie CORDEBAR, M. Alain DE CEULENEER, M. Guy DELONG,

M. Yves DETRAIGNE, M. Claude DOREAU, M. Thomas DUBOIS, Mme Nadine FERON, Mme Isabelle GERARD, M. Jacques GRAGÉ, Mme Patricia GRAIN, M. Eric KARIGER, M. Thierry LECONTE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Jean-Yves LEROY, M. Jean MARX, M. Tarik MAZOUJ, M. Philippe MERIAUX, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, Mme Karine NICAISE-DUFLOT, Mme Claudine NORMAND, M. Michel PETERMANN, M. Guy RIFFÉ, M. Christophe SACRÉ, M. Albain TCHIGNOUMBA, Mme Marie THOMAS, M. Christian TREMLET, M. Claude VIGNON

N'ont pas pris part au vote :

M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON

Secrétaire : Stéphane LANG

Vice Secrétaire : Laurence DEPLAINE

Votes :

Pour : 168 Contre : 0 Abstention : 1

**PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DU GRAND REIMS
RÉVISION
ENGAGEMENT DU PROCESSUS**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Transports et notamment son article L.1214-22,

Vu la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI) modifiée par la loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur L'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (LAURE),

Vu la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU),

Vu l'ordonnance 2004-489 du 3 juin 2004 portant transposition de la Directive 2001/42/CE du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Rémoise approuvé le 17 décembre 2016,

Vu la délibération n°CC-2016-180 du Conseil communautaire de Reims Métropole du 12 décembre 2016 approuvant le Plan de Déplacements Urbains de Reims Métropole,

Considérant que la mobilité est une compétence de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant qu'au titre de l'article L.1214-22 du Code des Transports, la Communauté urbaine du Grand Reims est tenue de procéder à la révision de son Plan de Déplacements Urbains en vue de l'adapter à son nouveau ressort territorial,

Vu l'avis de la commission Services en réseau du lundi 9 décembre 2019,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 12 décembre 2019,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'engager le processus de révision du Plan de Déplacements Urbains approuvé le 12 décembre 2016, ainsi que de procéder à l'évaluation environnementale s'y attachant.

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Patrick BEDEK

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 décembre 2019 et de la réception en Préfecture le 23 décembre 2019. Identifiant : 051-200067213-20191219-105273-DE-1-1